



MUNICIPALITÉ DE SAINT-HENRI

AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,
JACQUES RISLER, secrétaire-trésorier de la Municipalité de
Saint-Henri,**

que le rôle général de perception pour l'année 2012 a été
déposé à mon bureau et qu'il sera procédé à l'envoi des
comptes de taxes.

DONNÉ À SAINT-HENRI LE 14 FÉVRIER 2012.

Jacques Risler,
secrétaire-trésorier

(R :0223)
